

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUIN 2017

Le 6 juin 2017 à 20h30 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Dominique DROUET, Maire.

Etaient présents : Patrick BREBION, Laurent COEURET (arrivé à 2045), Christelle COLAS, René COSNARD, Joël DEROUIN, Françoise FORGEARD, Peggy MAILLARD, Sonia QUENTIN, Denis MORTIER, Sébastien MORTIER

Date de convocation : 26 mai 2017

Date d'affichage des décisions : 13 juin 2017

Sonia QUENTIN a été désignée secrétaire de séance

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2017

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. PROJETS

- Ralentisseur

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de passage surélevé a été réétudié par la Direction des Routes. Cette nouvelle étude s'est révélée négative de nouveau en raison d'une pente à 6%

Mr le Maire a rencontré de nouveau un technicien de la DDR, qui suggère un nouveau rétrécissement en face de la mairie.

Le Conseil Municipal, après discussion, propose de demander à la DDR la mise à disposition d'un radar pédagogique avec enregistrement des vitesses de passage pour affiner l'étude de ce dossier

- Accès salle des fêtes

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal le devis de l'Entreprise QUENTIN pour un montant de 6.778,56€ TTC, pour un accès direct à la cuisine de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal, après discussion, propose de demander un nouveau devis à l'Entreprise FROGER, pour une pente plus petite et pour un accès escalier donnant sur la plateforme de l'entrée, ce qui permettrait de ne pas avoir besoin de garde-corps.

2. SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Suite à la réunion de présentation du SCoT du 29 mai du Pays du Perche Sarthois et du Pays du Mans, Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il doit formuler un avis sur l'adhésion du territoire à un SCOT "Perche Sarthois" ou à un SCOT "Pays du Mans".

Le Conseil communautaire, compétent sur cette question, se prononcera le 22 juin prochain pour répondre au souhait du Perche Sarthois d'avoir un positionnement avant l'été.

L'avis des conseils municipaux doit porter sur des enjeux de cohérence territoriale tels que la mobilité, la densité de l'habitat, le plan climat air énergie territorial (PCAET)...

Le Conseil Municipal, après discussion, se positionne plutôt en faveur du « Pays du Mans »

3. SUBVENTION CLASSE ULIS

Mr le Maire donne lecture au Conseil Municipal, d'un courrier de la classe spécialisée Ulis de Saint-Calais et concernant une demande de subvention pour une classe découverte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, décide d'octroyer une subvention de 50€ pour l'enfant concerné et qui sera versé à l'Ecole élémentaire Paul Bert de Saint-Calais.

4. QUESTIONS DIVERSES

SMIRGEOMES

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal le rapport annuel 2016 et précise qu'il est accessible sur le site internet du Smirgeomes.

Référent Sécurité Routière

Mr le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture concernant la sécurité routière. Le début de l'année 2017 confirmant une augmentation du nombre de victimes, il est important de mobiliser un maximum d'acteurs pour lutter contre la violence routière.

Il convient donc de nommer un élu référent sécurité routière dont le rôle consiste à être le correspondant privilégié des services de l'Etat et de diffuser des informations relatives à la sécurité routière.

Mr René COSNARD propose sa candidature, le Conseil Municipal, après discussion, accepte.

Comice 2016 et 2017

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le bilan du comice 2016, et une partie du programme du comice 2017 qui se déroulera à Saint Mars de Locquenay.

Fleurissement

Mr le Maire soumet au Conseil Municipal le concours fleurissement 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, décide d'organiser, comme les années précédentes, un concours fleurissement en 2017 et indique les récompenses :

1^{er} prix : 25€ 2^{ème} prix : 20€ 3^{ème} prix : 15€ 4^{ème} prix : 10€

Permanences élections législatives

8h / 10h30	10h30/ 13h	13h / 15h30	15h30/ 18h
Dominique DROUET	Sonia QUENTIN	René COSNARD	Patrick BREBION
Laurent COEURET	Peggy MALABRY	Françoise FORGEARD	Joël DEROUIN
Denis MORTIER	Christelle COLAS		Sébastien MORTIER D. DROUET (fermeture)

2^{ème} tour – dimanche 18 juin 2017

8h / 10h30	10h30/ 13h	13h / 15h30	15h30/ 18h
Dominique DROUET	Sonia QUENTIN	René COSNARD	Patrick BREBION
Laurent COEURET	Françoise FORGEARD	Peggy MALABRY	Joël DEROUIN
Denis MORTIER	Christelle COLAS		Sébastien MORTIER D. DROUET (fermeture)

Prochain Conseil Municipal : Mardi 18 juillet 2017 à 20h30

La séance est levée à 22h

BREBION Patrick	
COEURET Laurent	
COSNARD René	
DEROUIN Joël	
DROUET Dominique	
FORGEARD Françoise	

COLAS Christelle	
MALABRY Peggy	
MORTIER Denis	
MORTIER Sébastien	
QUENTIN Sonia	